

Communication applications/ Intramuros :

Transmettre ou reprendre une exploitation agricole

Dans le cadre du Territoire Pilote Transmission, la Communauté de communes du Pays de Craon, la Chambre d'agriculture et la Région Pays de la Loire proposent **un accompagnement gratuit** à destination des exploitants souhaitant renforcer la visibilité de leur ferme à transmettre, afin d'en optimiser les chances de reprise.

Cette action comprend la diffusion d'**une annonce sur le site de la Communauté de communes, une formation** pour valoriser l'exploitation, ainsi que l'installation d'**un panneau** devant l'exploitation à transmettre afin d'accroître la visibilité du projet.

Vous préparez la transmission de votre exploitation agricole et souhaitez obtenir des informations ? Contactez Émilie MÉDARD, Chambre d'agriculture (06 77 04 94 25 / emilie.medard@pl.chambagri.fr).

Mais ce dispositif ne s'adresse pas qu'aux cédants !

Vous êtes porteur de projet et vous recherchez une exploitation à reprendre sur le territoire ? Consultez régulièrement le site de la Communauté de communes du Pays de Craon, vous y trouverez les annonces des fermes en recherche de repreneurs :

www.paysdecraon.fr/agriculture

Ensemble, faisons vivre l'agriculture locale et préparons l'avenir de notre territoire.

